

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 16 OCTOBRE 2012

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Jacques LELOUP Maire, le mardi 16 Octobre 2012 à 19H00

Étaient présents : Mr LELOUP Maire, Mme THOMAS, Melle POUILLON, Mr LE MEUR, Mr RICARD, Adjoint, Mme FEUILLET, Melle LECONTE, Mrs LAMBERT, LANDRY, LENTZ, RUMEAU, VOREPPE.

Absente excusée : Mme CALLOL

Absent : Mr BONNAFI

Secrétaire de séance : Mr VOREPPE Patrick

Après lecture de l'ordre du jour, le Conseil délibère en séance publique.

Approbation du compte rendu du 17/09/2012

Mr LE MEUR intervient en précisant qu'une remarque n'a pas été mentionnée dans le compte rendu, à savoir, lors du Conseil Municipal du 17/09/2012, Mr LE MEUR a précisé que la société Véolia travaille en monopole sur le secteur.

Après rajout de ce point, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Démission d'un Conseiller Municipal :

Mr le Maire nous donne lecture de la lettre de démission de Mr BRAOUEZEC et dit regretter son départ ainsi que les membres du Conseil.

Autorisation à Mr le Maire à signer la convention avec France Télécom Orange et la Communauté d'Agglomération « Melun Val de Seine » :

Concernant le déploiement de la fibre optique sur le territoire, il est proposé que chaque commune signe une convention avec France Télécom – Orange et la CAMVS, ce qui permettra de maîtriser plus complètement le déploiement de la fibre en validant les propositions d'implantation faites par France Télécom et en mettant en œuvre toutes les mesures, notamment de communication, susceptibles de faciliter le projet. Vote à l'unanimité.

Création d'un poste d'Agent technique de 2^{ème} classe :

Pour pallier à l'absence d'un agent en arrêt de maladie, Mr le Maire propose de créer un emploi d'Agent Technique de 2^{ème} classe afin de pouvoir recruter en contrat à durée déterminée l'agent actuellement en poste sur la Commune et géré par Travail Entraide.

Mr LE MEUR nous informe que si il y a licenciement, la Commune devra payer des indemnités.

Mr le Maire lui répond qu'actuellement le coût de revient de cet agent est de 3 200 € par mois et qu'en CDD le coût sera de 2 000 €. Par 10 votes pour, 2 abstentions (Melle POUILLON, Mr LE MEUR) le poste est créé.

Autorisation à Mr le Maire à signer un contrat à durée déterminée :

Par 10 voix pour, 2 abstentions (Melle POUILLON, Mr LE MEUR) le Conseil autorise Mr le Maire à signer le CDD pour une période de 6 mois renouvelable.

Rapport d'activités 2011 du SIESM 77 :

Mr le Maire donne lecture du rapport annuel 2011 du SIESM et informe le Conseil Municipal que ce dernier est à la disposition de chaque conseiller. Mr le Maire tient à féliciter toutes les équipes du SIESM pour les travaux réalisés sur la Commune. Il nous informe que la dernière tranche d'enfouissement sera réalisée en Juillet dans la rue des Fontaines. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités 2011 de la Communauté d'Agglomération « Melun Val de Seine »

Mr LE MEUR informe le Conseil Municipal que le Président de la CAMVS a adressé à la Commune le rapport d'activités 2011 de la CAMVS, qu'il est à la disposition des Conseillers Municipaux et que les grandes lignes de ce bilan sont les suivantes :

Développement économique : création de parcs d'activités, la Croix Bernard à Vaux le Pénil, les Prés d'Andy à St Germain Laxis, des études de faisabilité sont en cours pour l'aménagement du Parc de la Pierre Fritte à Boissise le Roi et les Hautes Bornes sur Melun/Rubelles. Projet centre gare à Melun avec création d'un véritable quartier d'affaires, le Quartier Saint Louis à Dammarie les Lys ainsi que la création du Musée de la Gendarmerie.

Transports : changement de nom du Tram en Mèlibus et amélioration de certaines lignes.

Insertion et Emploi : mise en place d'une clause d'insertion dans les marchés publics, en effet les entreprises qui réalisent des travaux dans le cadre des PRU ont l'obligation de réserver une partie des heures travaillées à des habitants du quartier sans emploi. Mise en place de chantier d'insertion. La Maison de l'Emploi a développé son observatoire de l'emploi.

Habitat : Réalisation d'une cartographie des déperditions de chaleur des bâtiments par les toitures. Organisation du 1^{er} salon de l'habitat centré autour de la thermographie aérienne et de la rénovation énergétique de logements.

Solidarité : Melun Val de Seine a engagé en partenariat avec l'Association le Rocheton des missions d'accompagnement social, notamment auprès des gens du voyage.

Sport : aide au fonctionnement des piscines, soutien du club d'escrime et grand succès de sport passion, l'été pour les enfants de 6 à 17 ans. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

➤ Melle **POUILLON** demande où en est-on des travaux du « Chemin du Moulin » ? Mr le Maire lui répond que les 2 stops ont été posés mais, concernant les coussins berlinois, cela engendre des problèmes techniques, qu'une étude est en cours.

➤ Mr **LAMBERT** redemande que soit retiré le plot devant la boulangerie qui gêne le stationnement concernant l'arrêt minute. Mr le Maire lui répond qu'il va être déplacé.

➤ Mr **RUMEAU** demande si les candélabres de la Commune sont géo localisés ? Mr le Maire lui répond que non.

➤ Mr le Maire donne lecture d'un article paru dans le journal « la République » concernant l'accès des collégiens à l'Institut Nazareth. Que la Commune ne reste pas insensible, malgré les dires du Journal la République, aux problèmes de la sécurité, puisqu'elle envisage la création d'une plate forme de dépose des élèves à l'entrée Sud de la Commune.

➤ Mr le Maire donne lecture du courrier du Président de l'ASCV sollicitant l'amélioration des garages sportifs par la pose d'une couche de peinture de sol, la mise en place d'un panneau d'affichage au Mille Club et l'amélioration de l'éclairage dans la petite salle du Mille Club. Avis favorable pour tous ces points. Concernant la pose de jeux pour la petite enfance, le Conseil Municipal est contre. Trop de problèmes de sécurité et de responsabilité pour les élus. Concernant la table de tennis, elle va être récupérée.

➤ Mr **LE MEUR** souhaite revenir sur le dernier Conseil Municipal, concernant l'accueil des gens du voyage. Que la Commune les a très bien reçu en leur fournissant l'eau, l'électricité et selon l'édito du Maire cela a créé une animation dans le village. Mme **THOMAS** répond à Mr **LE MEUR**, qu'ils étaient installés et qu'il fallait bien gérer. Melle **LECONTE** rajoute que l'on ne résout pas les problèmes dans l'agressivité.

➤ Mr **LE MEUR** regrette que Mr le Maire ait signé le permis de construire de Foyers de Seine et Marne sans que le Conseil l'ait consulté avant.

La séance est levée à 20H00